Trènfe-quafcrîême Année. — If TSft ^0 tJIT irTTMÈBO î 15 OWnTMES. JEUDI 21 MAES 1889
PR x
D
 DSL'ABONNBJIB.N
a anJOURNA. Sl> fraie
T
s
 :
 —
 Roubaix-Tourcoln
 Nord, Pas - de -
g :
 Calais
 Trots
, Somme
 mois, <
t Aisn
3 fr. SO
e : Troi
. —
s
 Si
 mois
x mois
. 1
, 2
3 francs
6 rr. —
. — L DE ROUBAIX La Francs et l'Ktranger, les frais de poste en sua.
t.! prix djiabonnunsnts est payable d'avarie*.— Tout abonnement continue jusqu'à réception
d'avis contraire.
BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE. 17— A TOURCOING. RUE DES POUTRAIKS, 42
Directeur : ALFRED RB.BOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notro-Damo-des-Vfotoires, 28
ABONNEMENTS ST AKNONCBS Rue Neuve,
9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS,
Dame-des-Vlctolres 34, à Bruxelles,
17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-B; etla
LAFFITK et C", place de la Bourse, 8, et rue Notre
I'OPTIOH DB PUBLICITÉ.
ROUBAIX, LE 20 MARS 1889
Les incidents se précipitent. L'un n'attend
pas l'autre. Ces luttes pari' dentaires sont les
prodromes des luttes électorales. Il est déjà
permis de voir do quel côié s'engageront les
masses électorales, non pas eu écoutant co
qui se dit dans les couloirs de la Chambra
ou sur les boulevards parisiens, mais ce qui
vient du fond do toutes les campagnes fran-
çaises.
Fidèles à nclre méthode d'examen, c'est
là ce que nous voudrions mettra en lumière.
Or, l'on n'imagine guère au gouverrement
l'impression produite, au milieu do tontes
nos populations rurales, par les divulgations
de scandales qui semblent devenues Je pain
quotidien des séances parlementaires. Si les
représentants de l'administration savent re-
garder et entendre, ils doivent être singuliè-
rement édiliés; &'ils sont fidèles, leurs rap-
ports doivent, plus singulièrement encore,
troubler les jours et les nuits de LOS gouver-
nants.
Mais, nous doutons que ces représentants
administratifs soient fidèles, non pas qu'ils
aient le désir et la volonté détromper leurs
ministres, mais parce qu'ils ont le désir, sinon
la volonté, de se tromper eux-mêmes. Ah j si
l'on savait ce que de pareilles dispositions
causent d'erreurs et engendrent d'inextrica-
bles situations !
Tout ce monde de fonctionnaires, menacé
dans ses œuvres vives, cherche à se tromper
lui-même. Il sent venir la tempête ; il la voit
s'approcher ; il sait qu'elle sera impitoyable,
et le voilà, jouant à l'autruche, mettant sa
tête dans le sable, no voulant rien voir, ne
voulait rien dire,espérant, selon les circons-
tances, arguer de son aveuglement ou se ré-
clamer d'une tacite complicité.
II s'ensuit que le gouvernement, trompé
sur les véritables sentiments du pays, sur des
tendances qui soront demain des volontés
formelles, accélère le mouvement, précipite
une course au bout de laquelle est l'abîme.
Lorsque la presse boulangiste a, l'autro
jour, publié les documents qui accusaient le
présent ministre de l'intérieur d'avoir trafi-qué de son titre de député et d'ancien minis-
tre, le gouvernement s'est cru bien habiio ea
ordonnant à touto la pre.-so oflicittuse do
garder le silence. Il s'est trompé. L'affaire
est arrivée à la tribune, et ces mêmes
feuilles officieuses sont aujourd'hui forcées do
raconter ce qu'elles avaient voulu taire.
L'effet est déplorable. Les officieux ont
beau répéter que, dans une réponse indignée,
M. Constans a pulvérisé son adversaire et
réduit à néant ses allégations, c'^st peine per-
due. Le bon sens des populations rurales re-
tient de tout cela deux choses : la première,
c'est que M. Constans, député, ancien minis-
tre, a reçu un chèque de 10,000 francs pour
prêter son nom et ses titres à une combinai-
son financière; la seconde, c'est qu'ilagardé,
près d'une année, ces 10,000 fr. là, alors qu'il
fui était facile de mettra
 !o chèque MUS en-
veloppe et de le retourner intact à son expé-
diteur.
Rien ne détruira ce simple raisonnement,
rien n'empêchera désormais l'implacable lo-
gique du bon sens populaire d'en tirer même
les conséquences les pius extrêmes. C'est fait.
Tous nos renseignements le constatent.
Et le lendemain même où ces scandales
de l'opportunisme, tombant dans une in-
sondable boue, éclataient à la Chambre, de
très curieux discours étaient prononcés au
banquet offert à Tours au général BoulaDger.
Le rédacteur du journal monarchiste a fait
entendre les paroles les plus significatives,
marquant dans le mouvement boulangiste le
courant do droite qui, de plus en plus, l'em-
porte sur lo courant de gauche.
Et voici la conséquenco que lui-même le
général Boulanger fera sagement de ne point
méconnaître.
A ces élections, indiquée» pour la terme
d'octobre, que les circonstances victorieuses
des subtilités, des compromissions et des
marchandages parlementaires, rendront peut
être inévitables demain, les masses rurales,
les gros bataillons du suffrage universel iront
aux candidats conservateurs. Tout ce qui, de
près eu de loin, aura mis le pied dans la pour-
riture présente, sera, eu dépit des plus belles
assurances, écarté sans aucune pitié.
Ce sentiment a commencé à se faire jour
au milieu des premières wilsonnades ; les se-
condes wilsonnades auxquelles nous assistons
le font éclater sur les pointa les plus divers
du territoire, avec une sorte de fureur.
Le dégoût soulève le cœur du peuple fran-
çais. Soyons sûrs que, plus on retardera
l'heure, plus l'évacuation sera impitoyable.
X.
ONE COMÉREM A r\0NIM.imi
sur le tricotage mécanique
Il y avait dernièrement use belle assemblée
dans la grande sale du Cjlleg} universitaire de
N'dtmgh»m ponr entendre la conférence de M.
W.-T. Kowlet sur le tricotage mêctniqee.
(Jatte onference, accompagnée de projections
lDnvn->os»«, (at exlrêm ment intéressante.
M. Rowlet décrivit le mécanisme du premier
métier à f tire 1rs bis, qui ét-nt actionné à ta main
et au pied. C» métier était une merveille d'ingé-niosité ; il fut inventé et construit par la Rev.
W. L«e, en 1519, cous le règoe d'Elisabeth, et il
fut ne? lors prer
que partait.
Le conférencier indiqua graphiqnemint le tra-
vail exé/iutè par celta machine, dont la produc-
tion a été merveilleusement augmentée depuis
son invention. La ma tins originaire est. an
point de vne pratiqne.r-orr.plètement abandonnée.
Li product oa a encore été très augmentée par
les métiers circulsires, dont !a première patenta
tu* prise par un Fiançais à LeictMer «n 1798.
Vers 1858, Mattsw TYwsend, fabricant de bon-neterie a Leic?stsrj, inventa l'aiguille articulée,
qai fat négligé? pendant un certain nombre d'an-nées, mais dont l'emploi devint considérable dés
qu'elle fut usitée pour le métier oircalaire.
Le fonctionnement da métier circulaire anglais
était moins délicat que coini da métier allemand,
mais l'emploi de cslai-:i était préférable lorsqu'il
s'agissait de travailler de* matières duces.
A LA COMMISSION DU BUDGET
Paris, 19 mars. — LÎ Commission dn budget a
entendu, aujourd'hui, MM. Spolier, ministre des
affairesètranifètes, et Ma.siciolt, résident général
de France à Tunis-, sur divers p'ii;;t-3 da badget
tunis en. M. Marskatilt a ré tisre q»e 1rs travaux
relatifs aux chemins de fer se faisaient at se ter-mlneraleat aveï lus seules ressource^dela Tanisie.
L» gouvernement Taniskn Bt) compte dem-tn-der à la France ni s evaaileea.el prêts, ni garan-
tie d'intérêt pour assurer l'achèvement etl'esp!oi-tation df) lign' s ferré?s. Il rr tonnait qu'il existe,
dans le budget Tunisiennes recettes extraordinai-res qui servent a couviir des dépenses ordinaires
et réciproquement. •
C>«t un cssge budgétaire qVil a trouvé en
Tunisie et il n'y a, d'ailleurs, qu'un seul budget.
Sur les 19 millions qni roDstitaent ce budget, le
tiers enviion est réservé ponr l'amortissement de
la dette.
Il ne r*ste dore,en rèalMé,qu'rjne ressonree libre
de 12 on 13 millions et, s'il fallait, comins le de-
mande M. de Sunb3yran, mettre progressivement
les dépenses des troupes françaises a la charge-da
budget tunisien, il ne resterait pins rien.
M. Mstsleevlt estime cependant que psr suite
du développement continu de la prospérité en
Tunisie le? ressources ne t-trderoDt pas à s'sccrcî-t-e et qn'il seia persibie de diminuer dans quel-que temps les charges annuelles de la métro-
pole.
Ea répo'JS8 à une question de M. Peylra!, lo ré-sident général a déclara qut> la moitié du produit
de la recette de la conversion avait été allée! ! o à la
construction de menai et à la dépensa des côtes.
L'autre moitié sera également sffe jtée à des tra-
vaux de première Dec«ité. Après le départ do
MM. Spuller et Matsieaoit la Commi.'si'indabud-
get a rejets la proposition de M. de Soubayran
tendant à réduire de 300,000 francs le crédit affec-té à l'entretien du corps a'eccupation d-s la Ta-
nisie.
LA - LIGUE DiS PATRIOTES »
!.«.•• perquisitions continuent
Paris, 19 mars. —Oe matin, M. Girard, com-
missaire de police de Charenton, s'est présenté
chez M. A. Obriet, secrétaire da comité républi-cain révisionniste et a opère une perquisition.
Comme le 21, c'est-à-dire après-demain, doit
avoir lien un banquet à Alfortville, en l'honneur
du général Boulanger, M. Obriet avait encore chez
lui le brouillon da la lettre * trite an député de la
Seine pour l'engager à sssister à et banquet.
Le commissaire de polies s'en est emparé.
Une autre perquisitioaa en lieu chez M. Rlnn,
président du comité, 16, rue- da Parc, a' Alfort
ville.
Les In terrosratolrea
devant le Juare d'iunti action
Paris-, 19 mars. — Les membres du comité di-ra-jtsur de la Ligue des patriotes, MM. Ligueur*,
Torqnet, Laissât, Naqnet et Gallian, inoulpés
dans les poursuit :s, oui été convenues par le juge
d'instruction, M. Athalir, poar être entendus
dans son cabinet cette après.-m'e''.
M. Laguerre a et? mando cliez le Joge à aaW',
M. L*i»ant pour 2 iieures.MM. Naquit tt Tf-quet
ponr 3 hinre?, M. Gallian pot;r 4 heures.
M. Laguerre est arrivé en voiture aa palafs> à
midi moins quelques minutes, et a éii introduit
chez M. Athalin à midi précis.
L'Interrogatoire, contrairement à ce qtte pensait
M. Lsguerre, a duré fort longtemps.
M. Laguerre a déclaré font d'abord aa juge qu'il
n'en'eudait pss répondre à ses que'tioDS.
V. Athalin, n'syantnatnrellementaacun moyen
de forcer M. Laguerre k répondre, s'ist incliné
devant cette décision.
Le jage lui a In stors le do.-înment renfermant
les cbeTs d'accusation qoo l'instruction a relevé?
contre lis inculpés.
»• D'avoir fait partie du mois dVvijl 1888 >
Janvier 1889, d'une société noa autorisé», et d9
cette dateau mois de février, u'ane société ««crê-te, délits tombant sous le coup de l'article 291 dn
Code pénal et de la loi de juillet 1869.
M. Liguerre a fait la déclaration suivante, qui
a été inscrite an procès-verbal.
J£> Etant en butte à des poursuites politiques, qui
n ont lien ds commun avec la justice et le droit, je
refuse de répondre dans les Itmltesétroltes d'un cabi-net de Juge d'Instruction; mais je m'en expliquerai
devant les juges du tribunal correctionnel, en face du
pays et de l'opinion publique. »
M. Laguerre a quitta le palais d* justice à nna
heure et demie.
MM. LÎISPT.!, Niquet, Torqnet, etc., ont fait, à
peu de chose p: è--
, les aaèm?3 déclarations.
On croit que l'instruction, en co qni conerne
les incnlié? dont nous avons donné las noms, seri
très rspifio, < t que la semaine prochaine, h nolnt
ds» Bonvraux incidents, l'affaire sera en ciat d'éira
portée a i'audiencj.
Paris, 19 n>ars. — M. Laguerre, bttatxsfa par
nn réda; *eur de la Cocarde, au sujet de sa eaanpa-rution'lev-!:!t M. Athslin, a fourni los explica-
tions saivai tes :
« Mais avec platsîr : oa ne m'a pas ltteircgé psrra
que, tout d'aoord, J'i.''. déelaré quoj. refossaals da
répondre.
«Nous avons causé d'un tas de choses avec V.Mha-
iin, qui est prêt que de mes sœlt. et »t|s tut» ie»tô
si longtemps, c'est Darce que le juge a tenu à rao
donner lecture de 1 acte d aciusitîon me concer-nant.
» — Qu'av. z vous objecté f
« — Rien I J'ai seulement tait remarquer qu'il
était au moins étrange d'appeler conspirateurs d"3
gens qui ne s'appuyaient quo sur le suCvgo uni-versel.
» J'ai refusé de signer tout procès-verbal.»
Paris, 19 mure, 6 heures.— M. Gallian, entendn
à quatre heares, a déclaré n'avoir rien à dire ail-leurs que dans le débat public.
Détail piqnant scr ^.Tairraet: Il est entrè'cava»
lièrement dans le nbine.t de M. le juge d'instruc-
tion et8près avoir déposé son chapeanet son p»r-dessns, i Monsieur, dit-il, a M. Athalin, je ne
dirai rien, quincl ii s'agit d'un duel, les adversai-res et les tïmoins ,'.ont Kanets. AujOBi'd hui c'tst
an dael, je resterai muet ».
CHAMBRES DE COMMERCE
Le musée rsicnierelsl do la. Cbambre
de eoinuierce de Lille
La Cnarnbre do coniwerce de Lille at la ebamnre
de commerce Iracqaite îa Co.istantinop'e viennent
de conclure nn accord tjui te peut eue que tiès
favorable au développement du musée commer-
cial établi dans la première de ces deux villes. La
reprodectioo ci-après de la ni.te-circulaire adres-
sée par la Cbsmbre do commerce française de
CoBStactiBopie à tons les commerçants français
de sa lésion, fait suffljsmmect connaître l'objet,
le but et les conséquences probables de cette con-
vention.
Au mois de septembre aaraiar, u' musée co.-it-mercial comprenant environ 10.C03 échantillons a
été inaognré à Lille. Dapois, il a été fréquenté par
nn grand nombre de visiteurs, qni ont témoigné
D»r leur présence de l'intérêt que présente cette
institution.
La commission administrative da musée com-
merelsl de Lille demande aujourd'hui l'aide des
Chsmbres do comm'roe françaises établies à
l'étranger, et, en particulier, calai de notre
cbambre En eff. t, ponr qoa cet établissement
fo'r vraiment, utile à DOI industriels et poisse
-rendre des services aa commerce da nord de la
France, il est indispensable qae les échantillon!
soient fréquemment renouvelées. Nocs sommes
donc priés de procurer aa musée de Lil e des
échantillons de tons les produits de l'iodastrio
étrangère d'an placement facil; k Constantinople
pt «D^ceotible* d'être fabriqués dans nos provinces
da Nord.
C3pend«ii1, pour ne pas fatigaer la bonus vo-
lonti o>s nègeciants frarç.iis de notre ville par
iri dqnjsrtc'e? trop étendu»;, la musée de Lille
limits, ponr la mom.nt, ses demandes au* UaSSMi
de jîito, de Un, de laine, de ;oi>î et da coton — en
gora»" é tous les tissus — et aux vêtemeots con-frstionnés.
Cimm<) il ne s'agit, actuellement, qae de four-nir des échantillons gratuits on d'an coût ii.si-gniflant, nous hissons, jusqu'à nouvel ordre, les
vêtements confcstieuués de côté et ne demsr.dors
aux membres de notre chambre étab îe à Cous-tsntinop:.;, que de no^s procurer des échantillons
de tirsns
Oe» échantillons doivect porter les indications
suivantes :
Largeur du tissu; sa provenince; prix du mètre
(autant qne possible coter ce prix franco bord
Uouatanlinople); nom de la maison qui procura
cet échantillon et qai est en mes ire d'écouler ie
tissa si nos industriels français arrivent k le fi-
b-iqcer dans les mêmes conditions; et d'autres
renseignements, si possible, tels que monde d'tm-
baiUg-, longueur ordinaire des pièces, eto , «te.
Les négociants qui nous fourniront des échan-
tillons, rendront un réel service à l'industrie fra--
çiise, tout en s'attirant des affaires. C'est nous,
en eftV, qui avons demandé que le nom da com-
merçant procurant l'échantillon soit indiqué snr
cluotia d'i es échantillons. Ds cette façon, le fa-btisant. dé*irenx de tenter ua essai est aatoreile-
ment disposé à demander des rcn*eigm-m n'<t
coaiplementaires et k conflsr, par suite, le place-mefii de ces produits i la maison lisnçaise da
C.olstsntiBople qai lai a fourni les premières indi-oaflnns, qni lai i» donné l'initiative d'une fabiica-
tion ce-.uve;!e. Noos avons plo'icars fois mis à
l'èpresTo le dévouement des membres do notre
Charab e. C'est ce qui nous fait preretr DM ava
lajiciie d'eohantilions. Nous les r<6cTr«aJ avec la
plue »lve reconnaitsanes.
Le rjn-éo da Lille reçoit au. si es è- haotiliots
a>s •salières premières pouvaci être •tliiaéef psr
1er lodastriels de sa région. Cmrtan'ii ope pour-rat xpéiier des laines, eMBVres, spies H astres
•kardhaastisrv. Dece côté il y a rjo'ns da chrnees
de nttcèi ; rirs cornants conjmsrciaKX étant crées
poii ces artieles et ce se dirigeant pas vers nos
départ mcr.t-> ds No.d.
CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du 19 mars 1889
P. iâidcncc de AI. -VKLINK, président.
La Chsmbre rejette en première délibération, sur
Ifs conclusions du rapporteur, le projet da loi relatif
a rorgnnj. Uion et à iaaplaUaUoa d»s réseaux lé lé-
phon'ques.
j L'ordre d'i (oir appelle lu d^HMrat on sv.r la pro-boslilon do lo! ayant peur objet de remplacer l'ImpOt
aaM* la pnau d'assorenco par un lm> ôt mr le capual
rvsnré.
M. Amsgat.— La tsxn :x'«'e anjourd'hal sur les
piiac', -n uemand« de l'rs-.coii dcioriaals sur le ca-pital assuré.
Mais une fols l'Jmr.Ot étib't
 anT la capital assuré,
on na tarderait pss à Heœender qu'il soit étendu au
caoiUl d'où a sure et la pioiirlé'.é rurale serai: giare-
ment attefnte.
La !«t qu'on attaque est l'œ ivre da M. Pooyer-Qieitler et elle a été vote s par les plus émicent»
nnancV'rs do l'Asîoasbléa îational.^.
La Cbscibre ne voudra pas portsr rttsîn'e à un
régliaeflical qui e<.t lo gt^eda notre force extérieure
et T.t-i \eur-->. (T-ès bleut a droite.)
M. Bernard (Houb*). — Je demande à la Chambre,
tu nam de la ccmmission, de vouloir bien voter la
proi-oiuon.
La :eidelS71 a jpstltaéaaImpfli progrsaatf > îe-
benra qui frappe le pauvre plus fo'rt que le riciie.
M. Rouvier, ministre des finanças. — L» propos'.-
tton n'ayant pus nu caractère- g-%aéral, puisqu'elle ne
a'sppiiq'ie qu'aux valeurs ar-a-éff, lai*ttnt les au-tres iiidemces, en outre les iotérëts du Trésor ne me
semblait pas sauvegardés, j'espère que la Cbambre
repoussera la proposition.
Apîès une réplique da M. Bourgeois, l'article pre-mier, établissant un droit de 8 centimes par 1000 fr.
sur le capital assuré fit repoussé par 330 voix contre
214.
Les eaux déjoi'it
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du
projet de loi rUatir k l'utiilsatlon agricole des eaux
S'éacat et l'assainissement de la S duc.
Après une longue discussion à laquelle prennent
pare MVL Miction, Bjurneviile, Frédéric Passy et
Hubbard, la sulto de la discussion est renvoyée à
Jeudi.
La aéance est 1.vie à 6 heures 10.
SÉNAT
Séance du mardi 19 mars
Prétidcnce de M. La ROVER, président
M. le président fait l'éloga funèbre de M. Scherer,
sénateur inamovible.
Le Sdnat désignera, (audi, les d'îux départements
appeler à élire un séna'eur en remplacement de MM.
Jaurès et Sohersr.
Le Sénat adopte, api es l'urgence déclarée, la
proposition relative aux annonces sur la vole publi-que.
Est également adopté à l'unanim té de 234 votant»
le crédit de 10.CC0 francs pour les obsèques de l'ami-ral J»uic.<.
Les sattrlltutlOBS Judiciaire* da Sénat
L'ordre du jour apDelle 1 > suite de la discussion do
la proposition réglant les attributions du Sénat trans-formé ii, bsu'e cour de juatfc».
M. Trariouz. — (Sur l'article 15, relatif à la façon
de procéder au \ote). Je demande qu'on supprime la
faculté pour les sénateurs d'expliquer leurs votes; ce
sera une perte e's temps considérable.
Je demanda aussi qu'on supprime le second
tour.
Si les décisions ne sont pas conformas aux deux
tours, l'autorité do la haute cour ea sera atteinte.
M. Morellet, rapporteur. — Ea permettant aux
sénateurs d'expliquer, on perdra beaucoup moins de
tewps que si on laissait faire de véritables discours.
tiaant an second tour, ii est nécessaire de ie main-tenir.
Dans l'intervalle, les opinions peuvent se modi-fier.
M. Trarleux. — Ja demande lo renvoi de l'article
15. a la Commission.
La renvoi est ordonné et la séance sa! suspendue.
La séance est reprise k 4 h. 15
La nouvelle rédaction de l'articl* 15 proposée par
la Commission, d'accord avec M. Trarleux, est
adoptée.
M. Devès. — Sur l'article 7, je demande k la
Commission comment elle e&'end quel arrêt sera
motivé.
M. Morellet, rapporteur. — Un projet d'arrêt sera
rédigé par le p ésldent qui le soumettra k l'approba-tion du Sénat.
L article 11 est adopté ainsi que l'ensemble du
proj-'
Lo Sénat décida qu'il passera à une deuxième déli-bération.
L'ordre du Jour sppêlle la itiîta de la discussion
coaeemsnt la reapcasaMllté de» accidents.
M. Tolain lâjnc.rtcur. — M.Berenger a développé,
dans la .«raiera s4ance,un contre projet qui.s'll était
rdopté. t-ratt l'rr.tcrremrnt de la loi; d'ailleurs, ce
coEtie-p.cjet serait beaucoupplui funeste k ta petite
'ndu ^r^ que le projet delà CommUs'ou contrel?qu*l
n'a protesta aucun des syndisats ouviiera.
M. Félix Martin développe un centre-projet ren«
dact Us patrons responsables des accidents survenus
par cas Ibrtalts, de force majeure oa imprudence lé-gère do leur part.
La toits de lad.scusslon est renvoyée k jeudi.
La .ésece es* levée à 6 henres.
L'ASSASSINAT DE LARUEPAYENNB
Une fcniixto g-cî unie tuée à coupai
de couteau
Un crime atroce a été commis l'avant-dernière
cuit, ttaas la maison portent le numéro 18, de la
rue P:yenne.
Cet immeuble, sorte de maison bssse, aux pla-
fonds bas et aux escaliers tortueux,a denx entrées:
l'une, donnant rno fayenne, 18,-^t l'entre,portant
le nciiiéro 13 de la rce iu Parc Rayai.
Or, aa deuxièma étjg: cio eetls habitation de-
meurant dtj.uis six BBS environ, nre femme ga-
lante, du Loai da Msrgaarite Dabsi.--, âgée de
trente-hnit ans et o. ginaire de Ltbcrsac (Cor-rèï).
ft'mfl Marguerite, ccrameon l'appelait tamilià-
rement, était nue petite femene ma.gie.proBrette,
d'apparence cbutive, una vraie montagnarde, aux
contours rntialeux.
E le occupait un petit Icsreaaect composé de
denx piè:es ': u.;:- sntkkambre servant de i-aile à
snanger, aae ohambre k eoach^r à L'qae lie atte-
naiten p^t-t -"ibinetdo toilette.
Sar lé mêjie palier existent deux antres loge-
men's, l'an habité par M. Brée, p intraen bâti-ment, et i'antre par M. Serre, fabricant de res-
sorts poar clnpeâox.
D'humeur égale et sn tenant très correctement,
elleéiait an mieux avec ses voisins qai lai sa-vaieot gré de ses al'eres tranquilles.
En etl'et, tonjonrs très simplement vètne, la
jeune femme ne s'affichait jamais, et si elle
recevait chez elle des visites nombreuses, elle
savait, comme l'on dit, sauvegarder les sppa,
renées.
D'un aatre côté, très économe, «U«i étal
parvenue à créer an intérieur qai, qaoiq-e mo-
deste, était cependant assez confortable ponr ex-
citer l'envie des ménagères, ses voisines.
C'est cette femme qni a été trouvés assassinée
hier matin, chez elle, dans les circonstances sau-vantes :
Découverte du «rlata f¥i».
Hier matin, vers hait heares, VI. Brée rentrait
chez lai, revenant de sou atelier, lorsqa'en arri-r Ipar .— — « ••—
Etonné, il poussa la porte, traversa l'anticham-
bre en appelant : < Marguerite f, Marguerite I » et
recala épouvanté sur le seuil de la chambre à
coucher. Il venait d'apercevoir sa voisine étendue
dans une mare de sang.
Il appela aa secours.
M. Serre, sa femme et Mme Brie accoururent,
ainsi que le concierge de l'immeuble.
Marguerite Dubois gisait auprès d'nn canapé, la
face contre terre. Ella était tout habillée, et avait
aux pieJs ses pantouffles d'appartement.
L'infortunéa portait dans la des, au défaut de
l'épaule droits, trois blessures béantes d'où le
sang perlait par goutte.
On courut chercher M. Mongeaud, commissaire
de police da quartier. Ce magistrat constata toat
d'abord que l'appartement était dans le plus grand
désordre. Les meubles avaient été ouverts, les ti-
roirs fouillés et les objets qu'ils contenaient jetés
pèle mêle ici et là.
Le docteur Morin procédait pendant celtsnopj à
un examen rapide da corps de la victime.
Comme nous le disons pins haut, Marguerite
Dubois portait treis blessures fait os avec un ins-
trument tranchant. La mort avait du être fou-
droyante, car oa ne remarquait sur les membres
aucune trace de lutte. L'oreille droite de la vic-
time était cependant i demi arraché? et la boucle
qu'elle portait habituellement fat retrouvée à
terre prés du cadavre.
Sur une table occupint le milieu de la pièce,
M. Mongeaud découvrit un couteau ensanglanta
qui a été reconnu pour être l'instrument dont s'est
corvi l'assassin.
C'est an petit couteau de cuisine semblable à
ceux dont les bouchers se servent pour «désosser».
La lame, couverte de sang coagulé, est longue
d'environ dix centimètres.
L'assassina dû frapper avec une force terrible,
car la lame est tordue par le milieu.
Conatatation*) Judiciaires
Lo procureur de la République, prévenu du
crime, a de suite désigné M. Couturier, juge d'ins-truction, ponr suivre celte affaire. Ce magistrat,
accompagné de M. Goron, chef de la sûreté et de
plusieurs agents du service.arrivait k deux heures
ruo Payenne.
Les constatations judiciaires terminées,M. Cou-
turier donna l'ordre de transporter le cadatre da
Marguerite Dubois à la Morgue.
Las magistrats, en procédant ensuite k l'interro-gatoire des voisins, ont recueilli près d'eux des
renseignements qni n'ont encore jeté aucune la-
miè.o sur les dessous de ce drame terrible.
Le mobile du crime semble être 4e vol, ai l'os
en croit le désordre (dans lequel l'appartement a
été tiouvê.
Les voisins se rappellent parfaitement avoir
entendu Margaarite Dabois, avant-hier sotr,vers
neuf heures, vider ses eanx ménagères nomme à
son habitude.
la jeune femme sortait, vers dix heares, tous
les soirs, pour rontrer quelquefois fért avaatdans
la nuit. Or, d'après les indices recueilli*, 11 est
établi que Marguerite Dubois n'est pas sortie co
so.r-îà et que le crime a dû être commis entra
net:f heures et demie et dix heares da soir. U_;a
dame Bou;scge,charbonnière, qui coucha à l'étage
au-dessous, se rappelle, en effet, avoir <té réveil-lée k cette- hecre par le bra.t d'an corps tom-
bant au-dessus de sa tête.
Le* aveux do Baaaaaaamam
Paris, 19 mars. — Oa a arrêta, comme auteur
présumé du crime de la rue Payenne, ua sieur
Saner,qui a tait aujourd'hui i M.Goron des aveux
complet*, en présence de sa femra*.
Se tournant vers cette dernière, il ajouta : «C'est
a cause de toi qae j'ai commis ce crime, ie savais
qu'elle favorisait tes entrevues avee tes amants;;»
me suis vengée d'elle, Je l'ai rssassinée.
Sauer a reconnu toutefois qu'après lassassinat,
il s'était emparé des objets appartenant i la fa-
mille Dubou.
Il dit qu'il n'a pris qu'une pièce de 2 fr.
Après avoir entendu les aveux de son mari, la
femme Sauer s'est retirée en pleurant et Saasr a
été écroué au Dépôt.
BOURSE DE PARIS
tlu suer ère if i SO mais
(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)
Cours
preced.
(5 11
lo» er
9* is
^ 125
4« t:-
» 3;3<
S3 3K
£S 3 S
St 11»
SI llS
3S'0 ..
MS .
690 ..
1.135
tes se
r. .t Ml
Ml 813
U.Ï1 ;<
1353 1i-uu M iiu7 ib
2.13 .
:-re 2t-
:83 i;
l«o .
3t 50
S* 5*
t*W ie
SIS •
Bi 3^
SS1 M
VALEURS
Fonds d'Etat
il;î 18S3
lîur:serais 4 0i^....
) û(U Portugal--
Cjusoiiût s uiixlais
Sociétés rie Crédit
fïanqae de France .....
Varice d'Escompte
fc. l'arisel d. Kiys-Ba»
Chemins de fer
ôord act
Paris-Lyon-Médit. •
)rtijnn* »
Lom Lards
âaragosse
Valeurs diverses
Mines
Cours
d'ouv.
S'. 9i
l:i i-i-j tt
15 07
;n M HjUsûj
n 9| e
àt Jiie
H3S0 ..
M>\
f,37 50
1330
3*i ..
6« 5(
538 K
1755
I3S0 ..
370 '•
n:o .
51 N
mi :
Kl (5
SI IS
Cours
de 2 h.
84 9
1*4 «•>
95 6S
15 Vu
4.0 .
7-i 7|ie
15 II-97 7[f
91 Jl*
3i90 ..
«VI k
U3H ..
ivô '.
5JS 12^
1420 ..
30
51 ii
22:0 .
273 2
93 7
Court
de clôt.
85
104 70
95 7S
15 13
4it 50
71 ">iS
s-5 L.|S
65 716
91 t 16
SI 3,4
3S',û ..
•H 50
1325 :.
S92 50
SU 50
J4C 311IX
1155 ..
1.6U ..
13-!7 50
510 .
.21 50
*ï»n0 . .
li£6 50
iO ..
53 K
«2i0 ..
277 :0
94 «8 3l4
3u3 ..
COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du SO Mars 18t>9
85 .. .1. 3 0/0
66 70 l. 3 0/0 amortissable
104 45 1 4 1/1 0/0 1883 104 65 -i"
BOURSE DE LILLE
du mercreiH SfO mars
(par fil téléphonique spécial)
Lille 1880, remboursable i 100. fr
Lille 1S63, remboursable à 100 fr
Lille 1868, remboursable àSOOÎr
Lille 1S77, remboursable â.500 fr
Lille 18»4, obligations de 400 (r., 208 payés
Lille 1687
Armentières X3S6
Armeutières 1379
Roubaix-ï'ourc., remb. à 50 Ir. en 55 ans
Tourcoing 137S
Amiens, remboursable a 100 tr
Di o&rteiucut Uu N ovd .
Caisse de Lille ITarlvy, UecrolK et. C* .
set, C. de Ronb. (ilecroit, Vernier, Verley O)
Caisse d'Esc. E. Tbomassm et C; act anc.
— — (art. a. 1,250 fr.
Caisse Platol et C1
...-
Ciedeslndustriestexti c.i(L.^!iartetCîe)
Crédit du Nord, act. tùo fr-, ISS ir. payés
Compt. comin. Devildt-i-et C'.acî. 1,600 ir.
?>u Vairnimeb.ei-c. U'37, act. iioo tr. p.
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.
Uu. Gfcn. du Nord, act. de 50-1 f r., 125 (r. p.
Union Lin. du Nord.aci. rîeô'.oir., toutp.
Banque rég. du >:ord, A Koub., act. 500 fr.
Debcrrinon et c-, à Toure^, act. 50;* fr.,t.p.
Compt. d'Esc, du Nord, ft Roub., 250 f r., p.
Soi-.£t-Sauv.-AiraSia.us,.GraBi-in),500,t.p.
Tramways du Dépa.-t. du Nord (ex-c, 7.)
Cai: se comm.de Betlinne A.ïnrbiei et C-i
Ja.din Zoolog. de Lille, net. 5Mfr.,S50 f.p.
Socan. Lille et Boonieres^ict. 1,000 lr.,l.p.
Biacbe-Ssint-Vaast
Dcnain et Anzin
Obligations Nord
Ftves-Lilîe, reaiboursublesa450 fr
Cmon Liuiere du iNordiOblig> byL^ui.aou-qu Wasemmeell àS.OJO) remh.ijoofr
Couas
1 KECSB.
570 ..
i*5 ..
5(« ..
4?0 ..
lOiy ..
517 lu
1860 ..
5(10
908
540
TÉLÉGRAPHIQUES
(ta tes scîrMjofidiaU iwiettlitri tt H> £LL *r^!i;Al)
L.'aQalre Eiffel-Jaluzot.
— Papier timbré contre papier timbré
Nous avons publié, il y a quelques jours, la sl-
(rnifleatier, par minibtère. d aaastiar. adressé par
M. Eiffel à MM. Jules Jaluzot et Oie, qui inau-
gurait l'ère dès hostilités judiciaires, suite natu-
relle du changement de front de réminent créa-teur de la tonr.
P_r cet expient d'hnissier,M. E ffel faisait som-
mation a M. Jalnzot et à tous ses sous-conces-
sionnaires d'avoir i arrêter le travail dans leurs
divers ateliers.
En réponse a cette sommation MM. Jaluzot et [
Cie viennent de répondre nar la même voie k M.
Eiffel.
Voici les principaux passages de ce docu-
ment :
« Que les requérants fonttoutes protestations utiles
contre la signification qui a ètè faite à la requête de
M. EiflVl, suivant exploit ds Lebreton,huissier eadats
du 13 mars 18S9;
• y ea M. E £f<sl est trop habl(a4 aux affiires indus-trielles pour ne pas savoir que celui qui s'est asiuré
une entreprise, surtout lorsqu'il la eonsi :ère comme
privilégiée et que l'exploitation doit avoir lien avec
le plu* de résultat à une époque et pendant une pé-riode déterminée, est oblige de faire des dépente J de
toutes soi tes et de prendre des ecgsgemsnts de toute
nature pour mener à bi»n son entreprise;
• Qu'il n'est, par conséquent,pas sérieux delà part
de M E ff-1 de cr dre que la responsabilité qr.i lut
iccombe poirra é'-ra atténuée parce qu'il aura rhp-pelé les difficultés qui sont connues di. tout le p .b 1c
et qui placent cer.x qui ont>eu confianco en lui <'ai.s
une situation déplorable;
s Que. sans parler dss sous-traitants avec lesquels
MM. Jni.-i Jtluzot et Cie, avaient cooolu et aveu lea-quels ai. Eilf-tl aarall u'êtra mis eu rapport direct à
raison de la responsabilité qui lui Incombe, et au
sujet desquels MM. Jalnzot et Clo font b réserva
les pins entières et le.- plus complètes, M\î. J&: zjt
et Cie avaient de noubreHx pourparlers engagés pour
de nouveaux traites, mais qu'ils vont être obligés ée
rompre c^s pourparlers â raison de la déclaration
de M. E ffel, et que. par suite MM. Jaluzot «t Cie
lent séserve contre M. E'ffe! de tous leurs droits i
raison du préjudice résultant de cette rupture;
» Qae d'un autre coté, MM. Jaluzot et Oie, ont été
obligés pour l'utilisation des chutes, rognure et
matières neuves provenant de la tour EllT;i, de f-lre
des traités ferm-s avec des Industriels qui ont fait
toutes Us dépends m cessa'rca pour l'exécution ds
leurs marchés;
» Q ie toujours au point de vue de cette partie indi-visible da traité relatif aux rognures, MM. Jaluzot et
Cie ont fait des dépenses importantes, qu'ils ont-loué
•t approprié un immeuble situé rue de Caumariln ;
qu'ils ont loué en vue da l'Etposltlua uu terrain situé
avenue Suffren pour y élever des constructions dont
les plans ont c te soumis a la préfecture, conformé-ment & la législation ,-
• Qu'ils vont,par suite de la sommation de M.E-flVl,
sur pendre l'exécution de ces constructions qui allait
Coin as saper;
» Que M. Eiffel se trouve ainsi dans 1'obllgatfon
non seulement de rejsbourser les dépenses déjà
faites, et aussi toutes celles engagés», mais encore
d'Indemniser du préjudice at de la parte du bénéfice
qui vont résulter de la suspension, dans la mesure
où «lie est po<slbla, des opérattofts multiples enga-gées déjà et à engager d.-ns l'avanL, en vertu du
traité qu'il avait consenti. »
Un nouveau crime
Hier matin, k cinq heures, quatre gardiens de
la paix en surveillance au viaduc d'Autonil aper-çurent cinq individus chargés rie paquets volumi-
neux. Ils les poursuivirent. Un des fugitifs leur
tieauncoup de revolver. La balle s'amortit sur
la capote d'un des agents.
Ils continuèrent leur poursuite et attrapèrent
nn des hommes qu'ils conduisirent au poste. Il dit
se nemmer A'orto, sujet italien, âgé de virgt-
qcatre ans. Fonillé.il lai trouvé porteur d'an cou-
teau citalan énorme et plein de sang. Mais il ne
voniot rien dire sur l'origine de ce sang.
M. Nachon, commissaire de police, s'occepa
immédiatement de chercher quel crime avait pu
être commis.
Tonte la journée se pa^sa ea recherches infruc-
tueuses. Vers quatre heure? et demie seulement,
on apprit qu'un garçon jardinier, nommé Bour-don, aa service de M. Theclier, lî, rue Poussin,
a avait pas été vu de la jonrnte.
Ce giîçoné'ait chargé de garder l'hôtel situé
aau- 10 bis, eu face, apparte- anté M. Chabaud,
c-MieasjioDmthe des bains dn aïont-Dore L=>ssgeri's
escaladèrent la grille et trou èi'ent Bourdon eou-
cht dans le vestibule, dans- UÏJ pst t lit en fer,
•tort ei conveit de sar g.
Oa lavait saisi par le visage cù se voyait l'em-prunt.! des ongles et on lui avait coopé- *!a gorg.--.
La téta stsil presque «Mâchée du trorc.
Il avait en outre denx conitj rij couteau, l'un au
cœur, l'autre dans le bas ventre.
Les voleurs, entrés par le côte droit de l'fcôtel,
en cecpsnt uao vitre avec un dtamant, ont dû
surprendre le gardien dsns son sommeil.
A'orto avoue avoir fait partie de la bande, mais
il rue être l'auteur du crime. I! dit que l'a-sissin
lui a mis le couteau dans sa poche et il ne veut
pas ie nemmer.
DERNiÊRî?
{De nos correspondants particuliers
et par FIL SPECIAL)
L arrivée de M. Antoine à Paris
Paris, 20 mars.—Ea voe de la manifestation
a aujourd hui, pour l'arrivée de M. Autoiue à Pa-
ns, la circulaire suivante a été répandus :
„. « Parla, 17 mars 18s9.
» Cn-r» patiiofee,
4 PJ ?.
 v*
lU*
nt
 compatriote. M. Antoine, arrivera
™Mi i m8I
or.^1
 Prochain,à 4 heures 40, de l'aprèa.
midi, gare de l'E«t.
rJ^^V?" ,
aen»andoni de vous joindre à BOUS,
pour souhaiter la bienvenue au dépoté protestataire
„.it'i„?'et p9ur ,ul
 exprimer, au nom de tous les
nsissan *'
 n°
8 6eu,imenU da sympatbie et de recon-
• iJl^ré,f' cberspatriotes, 1 assurance dames sen-timents dévoués et fraternels.
» Signé: GEHSCHELEDE EBECKER,X Wobrhsye.»
Paris. 20 mars. — Voici le testa delà demande
de réintégration que le député démissionnaire de
Metz a envoyée, du Grand-duché de Luxem-
bourg au gouvernement français, il y a quelques
jours !
« Monsieur le Garde des Sceaux,
• mln'stre de la Justice,
* Je n'ai pas cru devoir bénéficier de la clause du
traité de Francfort, qui permettait l'option pour la
nationalité française aux Alsaciens-Lorrains.
s J'ai préféré suivre le malheureux sort de mes
compatriotes, et lutter, avec eux, contre nos vain-queurs.
s Eii'.é depais deux ans, impuissant à rendra au-cun service a mes électeurs, J'ai déposé mon mandat
(j> dépoté rie M.tz ; je rentre en France.
» J si l'honneur, monsieur I« g><rda des sceaux, de
solliciter axa réintégration daaa la qualité de Fran-
çais, pi-r appluatrou de l'article 18 du code civil.
«Bien que pou-suivi nombte da fûts pour mon
inébranlable at'scbsaunt à la France, Js r, at subi
aucine ejudaii-.r.ri.ion, j? ne dois au" m s. rvlce mili-taire à 1 Allemagne, pul>que j'ai fait la caaipakne de
lSTO.c mme ltsutenaat de mob les do la Moselle, et
ai été blessé «u si. g* da Thlonville.
» Veuillez agréer, Monsiturla G-rle des Sceaux,
l'expression do niss sentiments les plus respectueux.
> I>. ANTOINE »
Cette demanda a Mi a:suoiliie- comme elle méri-tait de i'ètre.
M. le président da lî République a Mgnô un dé-
cret rendant, à M. Antoine, le titre et les droits
de citoyen frarçais.
Une lettre du général C.ulanger
Paris, 29 mars. — Le général Boulanger a
adressé, à M. Laurenceau, président da Comité
républicain révisionniste A Indie-3t-Loire,la lettre
suivante :
« Paru, 18 mars, 1889.
» Cher Monsieur,
* J'ai été très heureux et très touché de la récep-tion que vos concitoyens m'ont faite hier, ainsi qu'à
mes amis.
» Jamais, Je n'ai vu pareil enthousiasme, dans mes
différents voyages, jamais manifestation plus s'gn.fl-catlve et plusêclatanten'aplusêloquemment répondu
aax mesures de répression aussi injustes qu'odieuses,
dont le gouvernement vient de prendre l'initiative.
» C'est la ville de Touis qui, la première, au len-demain de 1ère de persécutions qui vient de s'ou-vrir, aura, au nom de la liberté, protesté centre les
parlementaires affolés, en faveur de ceux qui ent
pris en mains la défente de la République et le relè-vemsnt de la France.
» J, l'en remercie du fond du coeur, en mon nom,
an nom da mes amis, au nom do tous ceux qui, de
p.es ou deioln, marcaent.av.c cons.pourle triomphe
de l'honnêteté, de la ve. lié et de la liberté.
> Eu vo'is remerciant personnel:?ment de votre
dévouement, recevez, cher Monsieur, l'expression da
mes meilleurs sentiments.
» Slgaé : Général BODLAN-GBR.»
Denx révocations
Paris, 20 mars. — A la suite d'an rapport da
l'inspecteur des finances, chargé de vérifier les
écritures de l'école d'agriculture de Grignon, la
minifUe de l'agriculture vient de prononcer la
révocation d'un agent-comptable et d'un commis-
comptable de cet établissement.
Un nouveau prince
Kiel, 20 mars. — La princesse Henri de Prasra
a mis au monde un garçon à dix heares et demie
du matin.
Fin d'une crève
Angers, 20 mars. — La grève das ouvriers
mineurs de Monljeaa s'est terminée hier sans
incident.
Les ouvriers n'ent pas obtenu d'augmentatioa
do -alaires, mais satisfaction leur a été donnée,
en ce qui concerne le renvoi d'un contremaître.
LES MARCHES A TERME
UULLETI.-V DV JOUR
90 mars 1889.
ROUBAIX-TOURCOING. — Le mois cou-
rant vient encore en hausse ; on constate de
légères différences en moins sur des termes
éloignés mais, en somme, le marché est sou-
tenu.
On a traité aujourd'hui 150,000 kil. ainsi
répartis :
Contrat I: 20.000 kil. sur marsà5,57 ljj2;
25.000 sur avril à 5,50 : 30.000 sur mai dont
23.000à 5,47 1|2 et 5.000à 5,45 ; 10.000 sur
juin i 5,45 et 15.000 sur juillet à 0,42 Ii2 ;
ensemble, 100.000 kil.
Contrat 2 : 10,000 kil. sur mars i 5.40 ;
10.000 sur avril à 5,32 1[2 ; 5,000 sur jaia à
5,27 lj2 ; 25,000 sur décembre dont 15,000 à
5,17 1(2 et 10,000 à 5,20; ensesable 50,000
kilos.
ANVERS. — Il n'y a pas do changement
dans les cours.
On a enregistré, en peignés allemands,
20.000 k. sur mai, 10.000 sor juillet, 20.000
sur août, 60.000 sur septembre et 10.000 sur
décembre.
LE HAVRE. — Les prix ont faibli de
0,50 c. : On a traité 50 balles sur mai à
160 ir. 50, 50 sur juin à 160 fr. 50 et 25 sur
août à 160 fr. 50.